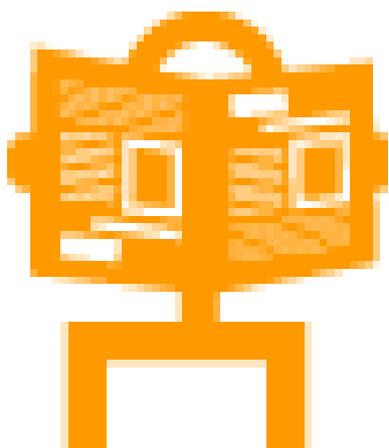


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5605>



Compte-rendu du CDEN du 18 septembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 23 septembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les interventions de la FSU89 en 10 points

Matinée :

Participation à un groupe de travail sur les gros travaux dans les collèges icaunais. **La FSU y a porté toutes les revendications que vous nous avez fait remonter. Nous recontactons chaque section syndicale d'établissement concernées.**

Après-midi : séance plénière :

Présence de M. Gendraud et M. Marchand pour le département et de la conseillère régionale Madame Marie Thérèse Rey-Gauchet

Madame Partouche annonce l'arrivée d'un médecin scolaire : donc un seul pour toute l'Yonne ! **La FSU profite de la présence de la DASEN au début de cette séance pour dénoncer fortement les suppressions de postes annoncées par le ministre et la deuxième heure supplémentaire imposable.**

M. Gendraud indique que lors du séminaire à huis clos du 11 septembre, le conseil départemental n'a pris aucune décision sur la construction d'un nouveau collège dans le Nord du département.

1. Intervention de la FSU pour défendre cette construction d'un nouveau collège du Nord pourtant promise par son prédécesseur.

M. Gendraud estime qu'il y a une surcapacité des collèges de l'Yonne et que la hausse démographique ne sera pas aussi élevée qu'initialement prévue.

2. Intervention de la FSU pour défendre la reconstruction du gymnase Albert CAMUS

M. Gendraud estime que le projet avance, ce serait un gymnase de type B alors que le SNEP FSU réclame de longue date un gymnase de type C. Argument financier avancé bien que la ville d'Auxerre se soit engagée à reverser la prime d'assurance pour l'incendie.

3. Intervention de la FSU sur la baisse de 300 000 euros de dotation générale pour l'ensemble des collègues.

M. Gendraud indique que tous les collèges de l'Yonne ont des fonds de réserve trop importants (dépassant parfois 6 mois d'autonomie) donc pour être « au plus près des dépenses réelles », ils baissent la dotation générale estimant avoir « surdoté » les collèges ces dernières années. Il explique qu'un groupe de travail de principaux et de gestionnaires ont élaboré une grille pour appliquer cette baisse en août. Devant nos protestations, le conseil départemental invoque « une approche différenciée selon les collèges » et se dit garant de la « bonne gestion des deniers publics » et qu'il ne s'agit en aucun cas de mettre un collège en difficulté. **Rendez-vous dès novembre dans les CA quand les gestionnaires diront non à toutes nos demandes par manque de moyens ...**

Vote syndical unanime contre cette baisse de dotation.

La FSU rappelle cette année encore que la règle dite « des sept euros » pour financer la part accompagnateur pèse sur le budget en particulier des collèges ruraux. Une nouveauté cette année, pour les collèges de moins de 350 élèves, cette part accompagnateur a été augmentée à 10 euros. La FSU demande qu'à minima cette augmentation bénéficie à tous les collèges et que le Conseil Départemental ne fasse pas d'ingérence dans les décisions budgétaires des collèges en menaçant par écrit de baisser les dotations futures des établissements ne respectant pas cette « soit disant règle ». Notre stupéfaction a été à son comble lorsque M. Marchand nous a répondu que cette règle des 7 et 10 euros avait été abordée lors du GT des principaux et gestionnaires d'août et qu'ils n'y avaient pas vu d'inconvénients... Sans doute n'est-ce pas un problème lorsqu'une

sortie ou un voyage ne peut pas se faire en raison du redoutable seuil des 7 euros !!!! N'hésitez pas, là encore, à le rappeler à vos chefs d'établissements lorsque ce sera abordé en CA !

4. Intervention de la FSU pour demander qu'à minima cette économie de 300 000 euros soit réinvestie dans les collèges : soit au bénéfice du remplacement des agents dépendant désormais du conseil départemental soit au profit des élèves pour des dispositifs comme « collège au cinéma » ou pour les chorales.

5. Intervention FSU pour demander un meilleur taux de remplacement et plus de mécanisation en aide aux 314 agents du Conseil départemental des collèges (ex : auto-laveuses, tondeuses autoportées, machines de retournement des poubelles). M. Gendraud reconnaît que le vieillissement des agents de l'Yonne est un critère à prendre en compte.

6. Intervention FSU contre les quotas et les désinscriptions imposées de certaines classes demandeuses à « collège au cinéma ».

Devant nos arguments et nos calculs (en forçant 900 élèves à être désinscrits, le Conseil Départemental « économisait » environ **6 500 euros**), **M. Gendraud s'engage à ce que toutes les classes qu'on a forcé à se désinscrire puissent se réinscrire**. A titre de comparaison, et à notre demande, M. Gendraud donne la somme qui est dépensée pour offrir des places de l'AJA aux collégiens icaunais : **25 000 euros** ! soit 2550 places à 5 euros pour 17 collèges en mars dernier et la même chose pour 16 autres collèges en octobre prochain... La différence chiffrée entre une action pédagogique exploitée en classe et une simple distribution « m'as-tu vu ? » ne pouvait que nous donner raison !

C'est une belle victoire syndicale au profit de nos collègues et de leurs élèves !

7. Intervention de la FSU pour défendre la gratuité dans les transports scolaires de tout le département.

La représentante région rappelle qu'il n'y a pas à ce jour de consensus sur les 4 départements sur les transports. Sur la gratuité, elle s'engage pour la rentrée 2019 (hors frais de dossier) car c'est une promesse de campagne. A ce jour, cette promesse n'est pas respectée dans l'Yonne et la Nièvre alors qu'elle l'est dans les autres départements.

8. Intervention de la FSU pour que les correspondants étrangers puissent prendre gratuitement les transports scolaires lors de leur séjour en France.

La représentante région répond que la prise en charge du transport des correspondants étrangers existe sur simple envoi par l'EPL de la liste des élèves transportés. S'il y a de la place et que l'élève français est transporté, alors ce sera gratuit pour le correspondant étranger. Il faut faire figurer le nom de la famille qui accueille un correspondant. Il existe une carte à 10 euros si l'élève français ne prend pas le bus de façon régulière. Le conseil régional dit répondre sous 10 jours à ces demandes.

9. Intervention de la FSU à propos des tablettes

M. Marchand reconnaît que cette opération, bien que quo-financée par l'Etat, a coûté 200 000 euros par an pour quatre collèges. Nous insistons sur le fait que dans les 27 autres sites, le parc informatique est vieillissant et que les délais pour avoir l'intervention d'un technicien du Conseil Départemental sont beaucoup trop long. La FSU rappelle que certains de ces quatre établissements n'étaient même pas demandeurs et qu'il y a eu une sorte d'investissement à perte. En outre, si toutes classes concernées d'un établissement utilisaient leur tablette en même temps sur la même heure de cours, le réseau des établissements n'y survivrait pas.

M. Marchand annonce alors la fin du plan tablettes en raison du désengagement financier de l'Etat. Belle pirouette pour ne pas admettre qu'il y a eu une gestion « hors sol » de ce plan numérique.

10. Intervention de la FSU à propos de la dotation pour les tenues des élèves de SEGPA : désormais, l'enveloppe allouée sera versée dans la dotation générale, les chefs d'établissement en seront informés et il faudra bien spécifier la somme dans le budget de chaque collège (vote au CA).

En guise de conclusion, M. Gendraud annonce une nouvelle sectorisation des deux collèges d'Avallon, entérinant ainsi ce que la FSU réclamait depuis mars dernier lors des réunions sur le schéma directeur des collèges dans le but d'une meilleure mixité sociale et en vue d'un rééquilibrage entre les deux établissements avallonnais. D'autre part, M. Gendraud a annoncé que la région serait d'accord pour la mise en place d'une étude pour nouveau lycée à SENS.... Quand on voit l'avancée des travaux du collège du Nord ou du gymnase Camus, on se dit que les promesses n'engagent que ceux qui y croient... **La FSU réclame d'urgence la construction d'un nouveau lycée ou d'une cité scolaire pour Sens.**